



Calcul indemnité d' occupation

Par **Kalumey**, le **24/11/2022 à 14:04**

Bonjour,

comment calculer l'indemnité d' occupation d' un bien ayant une valeur locative évaluée à 1279 euros mensuelle.

Merci de votre aide.

Par **Marck.ESP**, le **24/11/2022 à 14:15**

Bonjour

Votre sujet est imprécis, il serait utile de préciser qui est propriétaire du bien et si l'occupant est un de ceux-ci.

Par **Kalumey**, le **24/11/2022 à 17:11**

Excusez-moi pour le manque d' informations. C' est la première fois que j' écris sur un forum. Je suis divorcée et nous sommes propriétaires à 50/50 avec mon ex mari.

Actuellement, je suis occupante de l' appartement en attendant de mettre le bien en vente. Le divorce a été prononcé le 1 mars 2021.

Merci beaucoup pour votre aide

Par **Marck.ESP**, le **24/11/2022 à 17:23**

Une indemnité d'occupation ne peut concerner que la part dont vous n'êtes pas propriétaire (soit 50%) et est fixée d'un commun accord, ou par le juge si mésentente.

Par **Kalumey**, le **24/11/2022 à 19:01**

Merci pour votre réponse.

Donc valeur locative mensuelle divisée par 2??